

I. Informations générales

- *Rentrée universitaire*

Circulaire reçue le 5 août : i) rentrée en présentiel possible à 100 % des jauges ii) à propos des examens : les établissements ont la responsabilité de se préparer pendant le 1^{er} mois à une évolution de la crise sanitaire et à la possibilité de passer les examens en présentiel. Il aurait donc fallu demander aux composantes de se préparer et de faire valider des MCC idoines. Mais ce choix n'a pas été fait pour éviter la surcharge de travail aux équipes. On va donc vous présenter 2 délibérations contenues dans l'ordre du jour qui autorisent les composantes à changer du présentiel vers le distanciel les examens sans passer par la CFVU. Dans 15 jours, une autre disposition sera présentée, nous autorisant à traiter en CFVU des modifications de CC toute l'année selon l'évolution de la situation sanitaire, et seulement selon ce motif-là.

Question de la mise en œuvre des rentrées : elle se passe dans de bonnes conditions selon les retours que l'on a des directions de composantes.

Question de la certification en langue. Elle doit être obligatoire dès cette année pour la délivrance des diplômes. Un groupe de travail a été réuni pour travailler sur cette question.

Question Ensemble_ Si nous nous réjouissons de la rentrée en présentiel, il demeure des problèmes récurrents qui rendent toujours très complexe les rentrées : manque d'enseignants pour assurer les enseignements, difficultés à recruter des vacataires, manques de salle (notamment sur le campus Terre), salles parfois trop petites pour accueillir tous les étudiants.

Réponse VP :

_ A conscience de ces difficultés structurelles. Sur la question des salles, une piste serait d'aller occuper des salles de Recteur Schmitt + préfabriqués.

_ Question Ensemble sur les systèmes d'aération : est-il prévu d'acheter des systèmes de mesure du CO₂ et d'extraction du CO₂ ?

Pas de réponse mais cela va être remonté à la direction du patrimoine.

2. Démarche à venir pour la mise en œuvre de l'accréditation 2022-2027

Offre licence :

L'équipe présidentielle a été refroidie par le pré-rapport.

8 formations en difficulté (4 avis réservés, 4 avis défavorables). Dont 2 avis défavorables surprenants. Des éléments de réponse ont été apportés.

Offre master :

Échéance au 5 octobre : remontée ultime à l'HCERES. On a donné la date du 22 septembre pour la remontée des fiches par les composantes.

Les composantes devront dire quelle est leur stratégie :

Soit on peut remonter une architecture similaire au présent contrat.

Soit on peut modifier l'architecture en vue du prochain contrat.

Pour les offres licences, il était attendu de remonter les architectures actuelles.

S'agissant de la définition des maquettes et des MCC :

2 options i) pour l'année 22-23 : on repose et on soumettra les maquettes et MCC tels qu'ils sont aujourd'hui, reconduits pour un an, ce qui laisse du temps pour les équipes de travailler à leur prochaine maquette avant la rentrée 23.

Quelle temporalité dans l'année ? Il faut que maquette et MCC ait été validées par l'instance : mars-avril. Si la composante veut du temps, elle peut prendre du temps.

Dans la 1^{re} année de l'accréditation, on aura des projets à examiner en hors vague. L'objectif est la stabilisation dès la rentrée 2023.

ii) Présenter de nouvelles maquettes dès 2022 pour les composantes qui s'estiment suffisamment avancées.

Question de la 2^e note de cadrage ? L'équipe de la Présidence a changé de position sur le sujet. Les collègues nous ont demandé du temps + création de la NU : ils repensent le processus de construction des maquettes et décision de différer de quelques mois les notes de cadrage, de façon à ce que les équipes ne se les emparent pas d'elles tout de suite, pour leur laisser du temps. Et surtout parce qu'il n'y a aucune urgence.

Pour les créations, on va discuter avec les équipes pédagogiques et leur demander de s'appuyer sur le référentiel 2017 à quelques exceptions près. Notamment : Pas de 10 % en distanciel. Les équipes seront encouragées mais pas d'obligation ni de taux défini.

Question_ A l'UFR Sciences, grosse inquiétude sur le nombre d'heures en distanciel. À l'UFR Sciences : 1500 + 10 % distanciel. Est-ce qu'on sera sur des volumes de 1650 h ?

Réponse VP : sur les volumes horaires, on reste sur le cadrage 2017. Le cadrage tombera courant 2022.

Pourquoi on retire le distanciel ? C'est une mesure qui a été très mal vécue sur le terrain. Ce sera remplacé par « faites de l'hybridation ». « On fait confiance », « on demande à chacun d'être en responsabilité pour hybrider pour de bonnes raisons ». Soutien aux démarches d'hybridation plutôt qu'imposition d'une dose de distanciel.

Réponse VP Orientation_ les notes de cadrage doivent être votées par la prochaine instance (NU) et donc cela va attendre 2022. Ce sera probablement au printemps 2022.

3. Hybridation des formations : point d'information sur le déploiement de la démarche

Point d'information et de débat.

Aurore Deledalle. Il y a un an, elle avait présenté un projet sur l'hybridation. Un an après, c'est l'occasion de faire le point.

Quel sens à cette hybridation ? i) Contexte de transformations des formations ii) diversification des profils des étudiants (réforme du bac, réforme autour de la flexibilisation des parcours). Chacun a son rythme propre.

Lien avec l'approche par compétences. On est en train de changer de paradigme : on passe d'un enseignement transmissif à la préoccupation de l'appropriation des connaissances. Tout ne se joue peut-être pas dans le face-à-face. Questions des temporalités synchrones ou asynchrones.

Nécessité d'individualiser de plus en plus nos formations. Diversification des formations et des parcours : tenir compte des réorientations, des mobilités, des doubles diplômes.

Mettre en place des conditions favorables à l'hybridation :

= recrutement du personnel d'appui pédagogique (5 ingénieurs ont été recrutés)

= identifier pour chaque composante un référent hybridation pour repérer les besoins spécifiques = 15 composantes sont déjà représentées dans ce réseau

= investir sur l'équipement numérique = on est presque à 100 000 € d'investissement

Accompagnement des initiatives individuelles et collectives : 84 projets remontés et portés par 112 E/E-C.

20 en santé, 31 en S&T, 16 en humanités, 5 en sociétés, etc.

Question Ensemble : on voit sur le graphique que les pôles Humanités et Sociétés sont moins demandeurs. Cela peut vouloir dire que la question de l'hybridation est moins ajustée aux pôles Sociétés et Humanités et donc il faudrait faire en sorte que les nouveaux moyens ne soient pas uniquement pour les Sciences et techniques, déjà que NEXT est aussi particulièrement à destination des S&T. Il ne faudrait pas oublier que les Humanités et Sociétés ont aussi besoin de moyens pour leurs enseignements, mais pas forcément en hybridation.

VP_ On va corriger le tir en investissant dans les composantes et pôles qui ont des besoins en équipements. Il existe une belle énergie au sein du pôle Humanités qui est en train de se concentrer sur la transformation pédagogique.

L'objectif est d'aller vers des transformations pédagogiques durables : co-construire un cadre de référence pour les enseignements hybrides, lancement de 2 GT : i) quelle définition de l'hybridation retient-on dans notre établissement ? ii) comment intégrer l'enseignement hybride dans notre organisation ?

Accompagnement par un expert extérieur à l'établissement, Didier Paquelin, chaire en pédagogie universitaire à l'université de Laval au Québec.

Résultats : l'hybridation se caractérise par une articulation entre des temps d'apprentissage synchrones et asynchrones, qui peuvent s'effectuer en présentiel ou à distance et qui s'intègrent dans un scénario pédagogique cohérent ayant pour finalité de faire vivre à l'étudiant une expérience d'apprentissage positive.

Renforcer la motivation et l'engagement par différents moyens : cohérence de l'hybridation au vu des résultats d'apprentissages visés, adéquation de l'hybridation au public étudiant, conditions matérielles satisfaisantes, qualité des ressources et ergonomie des outils numériques, suivi régulier des étudiants, richesses et fréquence des échanges entre étudiants et avec l'enseignant.

Production d'une note pour avancer sur une vision partagée de l'hybridation. Réflexion à poursuivre pour produire une grille d'auto-positionnement au service des équipes pédagogiques.

Dans un enseignement hybride, l'organisation CM-TD-TP perd de son sens. Comment on le prend en compte dans l'organisation du travail et dans les services des enseignants ?

États des lieux sur les pratiques dans les universités françaises. Beaucoup de modèles différents mais on ne s'est retrouvé dans aucun.

Principe : aller vers un modèle simple : pour les expérimentations 2021-2022 : même valorisation du moment que le cours vise les mêmes apprentissages = même nombre d'ECTS. Volonté de faire confiance aux collègues et ne pas être trop « contrôlant ».

2022 – ... : ambition de développer, en lien avec la nouvelle offre de formation, un modèle étayé sur les retours d'expériences des projets d'hybridation (appréciation/répartition de la charge de travail,...) pour une valorisation au plus juste de l'effort.

Les orientations pour 2021-2022 : i) partager une vision commune de l'hybridation ii) accompagner les E/E-C (accès à la documentation et aux ressources, investissement matériel, dispositifs d'accompagnement en cours, grille d'autoévaluation), iii) reconnaître l'enseignement hybride dans nos pratiques pour des transformations durables

Question Ensemble _ est-il possible que l'on ait une vision commune de l'hybridation à l'Université ? Existe-t-il une vision précise de la cartographie de l'hybridation au niveau des composantes ?

VP_ Non. L'hybridation prendra des formes différentes et variées selon les équipes pédagogiques. On assiste au passage de l'enseignement à une dimension collective. Les référents pourraient avoir ce rôle à travers des temps d'échanges.

4. Approbation du PV de la CFVU

1. CFVU du 1er juillet 2021 (pour vote)

5. Réforme études de santé

1. Capacités d'accueil 2022-2023 - 2e année MMOPK - Répartition des places par filière d'origine (pour vote)

On part d'une formation anciennement PACES qui débouchait sur une 2^e année des études de santé.

Il faut une projection d'augmentation de la capacité d'accueil en 2^e année de +15 % sur 5 ans.

On est sur la 2^e année de mise en œuvre de la réforme. On propose 562 places en 2^e année :

235 en médecine, 120 en pharma, 77 en odonto, 38 en maïeutique, 92 en kiné.

On est à + 40 places par rapport à l'année dernière, pour un objectif final à +80 sur 5 ans, donc on est à la moitié du chemin.

= Les chiffres signifient aussi que la poursuite en 2^e année leur donnait une vraie 2^{de} chance.

6. COVID-19

1. Mesures générales destinées à garantir la continuité des examens à compter de l'année universitaire 2021-2022 (pour vote)

Lorsque les circonstances imposent de tenir en distanciel des examens initialement prévus en présentiel, aucune modification des modalités de contrôle des connaissances n'est requise lorsque le nombre, le durée et la nature des épreuves prévues ne sont pas modifiés par rapport aux modalités initiales.

Question_ Quid de la situation des étudiants qui seraient atteints du COVID lors des examens ?

Réponse_ pas encore de directive du ministère.

7. LMD 2021-2022

1. FLCE

1. Master 1 LLCER Allemand (pour vote)

2. UFR de MÉDECINE

1. Enseignements optionnels 1er et 2e cycle (pour vote)

Valorisation de l'engagement étudiant. Ce sont des étudiants avancés qui délivrent ces cours à raison de 7 séances de 2 h = 14 h, rémunérées 20 h.

2. PASS Informatique et PASS Humanités – maquette et MCC (pour vote)

3. UFR d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie

1. Master 2 Études européennes et internationales parcours Ingénierie en Projets européens et internationaux (pour vote)

= suppression d'un enseignement dans la maquette, car un enseignant spécialisé n'a pas été remplacé

Question ENSEMBLE_ Dans le cas où l'enseignant spécialiste d'un enseignement ne serait pas ou plus présent, ne serait-il pas préférable de remplacer l'enseignement par un enseignement autre, que pourrait assurer un collègue, plutôt que de supprimer radicalement un enseignement pour l'année universitaire ?

4. UFR de LETTRES ET LANGAGES

1. Licence2 Philosophie (pour vote)

2. Licence 2 Sciences de l'Éducation parcours Lettres modernes et parcours Sciences de l'Éducation (pour vote)

3. Licence 3 Sciences de l'Éducation (pour vote)

4. Master 2 Sciences de l'Éducation parcours Didactique professionnelle et parcours Politiques d'Éducation et de Formation (pour vote)

5. IAE

1. Licence 1 Économie Gestion parcours classique, maths éco, international et PAI (pour vote)

2. Licence 3 EGO (pour vote)

3. Master 2 Management des Systèmes d'Information – Formation initiale et Alternance (pour vote)

4. Master 1 CGAO Alt – MCC (pour vote)

5. M2 MAE FC (pour vote)

6. SUAPS

1. UED Sport (pour vote)

7. UFR de Pharmacie

1. DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie – maquette et MCC (pour vote)

8. UFR de Droit

1. Licence 1 – Création d'un parcours Franco-britannique et irlandais à partir de 2022-2023 (pour vote)

2. Licence 3 – Dénomination du parcours « Assistant juridique » et actualisation du RCC (pour vote)

3. Licence 1 – MCC (pour vote)

Passage d'un enseignement en contrôle continu intégral → pas de seconde session

4. Licence – Modification bonus étudiant parcours Franco-britannique et irlandais, Stage, validation engagement étudiant (pour vote)

5. Licence parc. Franco-Allemand – RCC (pour vote)

6. Masters – RCC (pour vote)

Certification PIX-métiers du Droit

Valorisation de l'engagement étudiant : bonification pouvant aller jusqu'à 0,15 point sur la moyenne de l'année

UE Magistrature : le fait de suivre cette UE serait valorisé par une bonification : 0,15 : assiduité ; 0,25 : assiduité + implication

9. IGARUN

1. Licence 2 Géographie – Sociologie (pour vote)

2. Master 1 et Master 2 Géographie Aménagement Environnement Développement parcours Cartographie des Espaces à Risques (CER), parcours Géographie et Aménagement des Espaces Maritimes (GAEM), parcours Sociétés, Aménagement et Gouvernances des territoires (SAGT) (pour vote)

10. STAPS

1. Licence 1 et Licence 2 (pour vote)

11. INSPE

1. Master MEEF 2d parc. Documentation (pour vote)

8. CU – DU – DIU

1. Médecine

1. DU Coordonnateur de parcours et gestionnaire de cas (modification) (pour vote)

2. DIU Soins palliatifs et d'accompagnements (modification) (pour vote)

3. DIU Echographie et techniques ultrasonores mention « échographie générale » (modification) (pour vote)
 4. DIU Echographie et techniques ultrasonores « échographie de spécialité » (modification) (pour vote)
 5. DU PIED DIABÉTIQUE : prise en charge et rôle du podologue dans le parcours de soins (création) (pour vote)
 6. DIU Chirurgie de la main (renouvellement avec modifications) (pour vote)
 7. DU Douleur pelvienne chronique (modification) (pour vote)
 8. DU Microchirurgie expérimentale et dissection des lambeaux (renouvellement avec modifications) (pour vote)
 9. DU Perfectionnement dans la prise en charge du cancer du sein : Les traitements, les séquelles, la reconstruction. Rôle du Kinésithérapeute (modification) (pour vote)
2. DFC 1. Certificat d'université Concevoir et conduire une démarche développement durable dans les organisations (création) (pour vote)

9. Questions diverses

Questions sur le déploiement de la valorisation de l'engagement étudiant. Comment est-ce que cela se traduit dans les différentes composantes ? → Il faudrait faire un point dessus.

Question soumise au VP et qui sera mise à l'ODJ de la prochaine CFVU : Dans quelle mesure le CFVU a-t-il droit de regard sur les formations dispensées au CHU pour les étudiants en médecine avant l'internat et même après l'internat ? Qu'en est-il de l'engagement de l'université de Nantes et du CHU de Nantes à porter des formations à l'IVG ?